

----- Message transféré -----

Sujet :Fwd: Destitution du Président de la République

Date :Thu, 13 Dec 2018 12:09:50 +0100

De :xxxxx

Pour :article68@upr.fr

Bonjour,

Je souhaite vous informer de l'absence de réponse de M. LAURENT depuis le 4 décembre.

Cordialement.

----- Forwarded message -----

From: xxxxx

Date: mar. 4 déc. 2018 à 21:57

Subject: Destitution du Président de la République

To: <p.laurent@senat.fr>

Monsieur le Sénateur,

En ma qualité de soutien au mouvement des « gilets jaunes », je vous demande solennellement d'user du pouvoir qui est le vôtre en tant que sénateur de la Nation pour lancer au parlement la procédure de destitution d'Emmanuel Macron, en application de l'article 68 de la Constitution.

En vertu de cet article, les parlementaires peuvent en effet se constituer en Haute-Cour et voter la destitution du président de la République « en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat ».

Comme une grande majorité de Français, je constate que les manquements de M. Macron à ses devoirs sont devenus foisonnants, évidents, graves et concordants, et qu'ils mettent désormais en jeu la paix civile en France, comme en témoignent notre mouvement des « gilets jaunes » et le profond soutien qu'il reçoit dans la population.

Depuis le début de son mandat, M. Macron n'a en effet pas cessé de se soumettre aux puissants tout en s'en prenant aux faibles, de brader les intérêts de la France, d'affaiblir l'unité nationale et la démocratie, et de piétiner le droit international, alors que ses devoirs les plus éminents lui commandaient de faire exactement l'inverse.

Ci-joint, un dossier détaillé à l'appui de cette demande.

Il n'y a qu'un seul moyen de mettre un terme à cette liste déjà bien trop longue des méfaits, des inconduites scandaleuses et des manquements graves à ses devoirs que M. Macron a commis en seulement 18 mois de mandat.

Ce moyen, c'est la destitution du président de la République prévue par l'article 68 de la Constitution, que je vous demande solennellement, Monsieur le Sénateur, de bien vouloir mettre en œuvre immédiatement avec vos collègues du Sénat.

Je crois utile de vous signaler que nous rendrons publique votre décision en la matière, de même que sera rendue publique la liste exhaustive des réponses de chacun de vos collègues députés et sénateurs, membres du Parlement.

Cette liste publique permettra aux Français de savoir quel député et quel sénateur préfère soutenir Macron et quel député et quel sénateur préfère soutenir le peuple.

Elle permettra en particulier de faire la différence, parmi les parlementaires qui affirment soutenir le mouvement des « gilets jaunes », entre ceux qui le font devant une caméra par simple opportunisme, et ceux qui sont prêts à engager la seule action juridique réelle permettant d'empêcher Macron de continuer à nuire : la destitution.

Dans l'attente de votre prompt réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes salutations républicaines.